

Commission : Discipline

Date : 22 mai 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	18 05 25	AS SOYAUX	4 Matches de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	19 05 2025	60 €
D2	18 05 25	FC ST HILAIRE	6 Matches de suspension dont 2 avec sursis	Art 10 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	19 05 25	60€
D3	18 05 25	JS GARAT-SERS- VOUZAN	5 Matches de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	19 05 25	90 €
D3	18 05 25	GSFP GOND PONTOUVRE	8 Matches de suspension	Art 10 et 1.4 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	19 05 25	195 €
D4	18 05 25	FFC ISLE D'ESPAGNAC	1 Match de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	19 05 25	35 €
D4	08 03 25	JS ANGOULEME BASSEAU	8 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 03 25	90 €
D4	08 03 25	JS ANGOULEME BASSEAU	1 an de suspension	Art 12 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 03 25	550 €

U17	17 05 25	JARNAC SPORTS	4 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	19 05 25	60€
U13	17 05 25	OFC RUELLE	3 Matches de suspension dont 1 avec sursis	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	19 05 25	41€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel Buisson

La Secrétaire : Didier AUBIN